

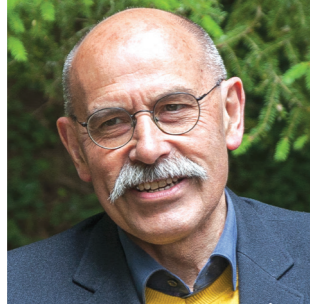
Sud-Artois

f sudartoisfacebook

LE MAG DANS LE MAG

cc-sudartois.fr

Chères lectrices, chers lecteurs, Nous venons de voter notre budget communautaire et j'ai souhaité une stabilité de notre fiscalité. Il n'y aura donc aucune augmentation des impôts locaux cette année ainsi que je l'ai toujours voulu. Notre budget prouve la bonne gestion que nous avons de l'argent public, n'obérant pas néanmoins les investissements au profit de notre territoire. Ainsi, notre zone d'entreprises des



Jean-Jacques COTTEL
Président de la Communauté de Communes du Sud-Artois

Anzacs à Bapaume se construit avec les travaux de voirie, d'assainissement permettant l'accueil des six entreprises à venir avec la certitude d'accueillir notre Régie Régionale des Transports qui continuera à être bien présente dans le Sud Artois, présence confirmée par le Vice-Président aux transports de la Région, Monsieur Coulon. Mettre tous les atouts de notre côté pour obtenir un emploi est essentiel, garantir la possibilité de se loger est tout aussi important. Il nous faut bien entendu garder nos habitants et l'offre possible de rénovation du bâti actuel est une opportunité pour chacune et chacun d'entre vous. La nouvelle opération d'amélioration de l'habitat pour laquelle nous consacrons un budget conséquent est d'importance avec l'appui de notre Guichet Unique intercommunal où vous serez toujours reçu avec bienveillance.

A l'heure où l'Etat souhaite que l'on consomme de moins en moins de terre, rénover, isoler, améliorer la qualité de nos maisons devient primordial, cela permet à nos villages mais aussi à nos centre bourgs de garder un patrimoine auquel nous sommes attachés et qu'il ne faut pas laisser se dégrader.

Il nous faut aussi et néanmoins accueillir une population nouvelle attirée par nos communes, par les bourgs et les petites villes qui offrent services, loisirs et quiétude. C'est tout l'objet d'une réflexion que nous devons mener ensemble au niveau de notre territoire du Sud Artois dans le cadre de notre plan d'urbanisme que l'on doit renouveler dans les prochaines années. ■

Bonne lecture ! JEAN-JACQUES COTTEL

ATELIER

La Communauté de Communes du Sud-Artois en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'industrie vous propose

Lundi 27 mai de 9h30 à 11h30 • Les premiers pas sur Facebook
Maison de l'Emploi • 1 chemin des Anzacs, 62450 BAPAUME

Comprendre le fonctionnement du réseau social - Créer une page entreprise - Savoir publier du contenu...

inscriptions par mail : c.pecout@artois.cci.fr • lderon@cc-sudartois.fr

Dessiner en mouvement : Explorez le GPS Drawing du Sud Artois !



Pratiquer la randonnée, la course à pied ou le vélo est une excellente initiative pour le bien-être personnel. Aujourd'hui, une nouvelle tendance émerge : le GPS Drawing !

De quoi s'agit-il exactement ? Il suffit aux sportifs pratiquant une activité physique de créer simultanément une figure qui peut représenter un animal, un objet, un personnage, etc. Ensuite, ce parcours cartographié peut être partagé et utilisé par d'autres personnes souhaitant emprunter le même itinéraire (voir photo ci-dessus). C'est également une occasion de redécouvrir le territoire tout en s'amusant. La Communauté de Communes du Sud-Artois encourage la pratique sportive et s'associe pleinement à l'organisation de « Terre de Jeux 2024 ». Vous pouvez retrouver le règlement du concours sur notre site internet : www.cc-sudartois.fr. La date limite pour nous faire parvenir vos dessins est fixée au 15 juin 2024. Alors, enfiler vos baskets et essayez-vous, entre amis ou en famille, à réaliser la plus belle infographie.

Pour les plus créatifs, des lots sont à gagner !

100€ pour le premier • 50€ pour le second • 30€ pour le troisième ■



VISITE GRATUITE

Chaque année, se tient au mois de mai le week-end du Printemps des Cimetières. Cet événement national ouvre les portes d'un patrimoine funéraire méconnu. La visite d'un cimetière permet en effet d'apprendre davantage sur l'histoire, et les parcours de ceux qui y reposent. Ce samedi 25 mai, l'équipe du musée de Bullecourt vous invite à venir découvrir l'Ecoust Military Cemetery d'Ecoust-Saint-Mein. Durant cette visite, vous serez plongés dans l'histoire des combats de la Première Guerre mondiale au cœur du Sud-Artois. Cette visite sera également l'occasion de comprendre l'organisation des cimetières du Commonwealth, ainsi que l'histoire des hommes qui y reposent. ■

Culturez-vous en Sud-Artois !



réservez : musée de Bullecourt • Tél. 03 21 50 33 20

courriel : musee-bullecourt@cc-sudartois.fr

Lieu de rendez-vous : panneau indicateur annonçant l'entrée du cimetière « l'Ecoust Military Cemetery », le long de la Rue de la Gare (D5E2), près du silo. L'accès peut être difficile aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

➤ Réseau LISA Raconte-moi une histoire

- Médiathèque de Bapaume, Vendredi 3 mai à 11h
- Médiathèque d'Hermies, Mercredi 15 mai à 10h
- Médiathèque de Metz-en-Couture, Mercredi 15 mai à 16h
- Médiathèque d'Ecoust Saint Mein, Mercredi 15 mai à 16h15

➤ BERTINCOURT • Vendredi 31 mai 18h30 • devant la salle des sports

Spectacle cirque fildéristes « Dans le sens contraire au sens du vent » A partir de 6 ans • durée 30 minutes en partenariat avec le théâtre TANDEM Arras-Douai. Tarif unique 6€ réservation et renseignement par mail : culture@cc-sudartois.fr ■



➤ MÉDIATHÈQUES DÉFIS LECTURE

Metz-en-Couture Jusqu'au 1^{er} décembre 2024
Bucquoy Jusqu'au 20 décembre 2024

Pour participer à l'un des 2 défis lecture, ou les 2, vous devez lire un certain nombre de livres avant la fin de l'année, noter le titre du livre et le nom de l'auteur sur le formulaire à retirer dans la médiathèque concernée. Une fois rempli(s) le(s) formulaires sont à déposer à la médiathèque(s). Attention, un livre ne peut pas être cité plusieurs fois, même s'il entre dans plusieurs catégories ! Tous âges. ■

HISTOIRES D'UN SOIR

Scènes ouvertes pour conteurs amateurs & professionnels

31/05	18H00	FRÉMICOURT-SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE
31/05	18H00	FRÉMICOURT-SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE
31/05	18H00	FRÉMICOURT-SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE
31/05	18H00	FRÉMICOURT-SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

FRÉMICOURT

Vendredi 31 mai

18h

31/05	18H00	FRÉMICOURT-SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE
-------	-------	--------------------------------------

Prix d'entrée 350 scrountchs, soit un coup à boire ou quelque chose qui se mange que nous partagerons à la fin de la soirée.

WWW.FOYERSRURAUX5962.FR

Vous souhaitez accéder à des produits bio locaux de saison à tarif accessible et à des ateliers conviviaux gratuits ?

	TARIFS SOLIDAIRES*	TARIFS PLEINS
PETIT PANIER	3 € ou 5 €	10 €
PANIER FAMILIAL	9 €	18 €

*sous conditions de ressources

Plusieurs points de retrait :

- Maison des habitants (Croisilles)
- Jardin de Cocagne (Bapaume)
- Ferme des Sauvages (Courcelles-le-Comte)
- La bulle des champs (Vailly)
- Salle des fêtes (Achiét-le-Grand)

Renseignements : Myriame Gilet - Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes du Sud-Artois
Tél. 06 79 72 23 74 • courriel : mgilet@cc-sudartois.fr

➤ ECOUST SAINT MEIN • Médiathèque • Samedi 18 mai • 14h00 à 17h00

Atelier CLEA : Balad'ailée (Salle des associations à Ecoust)

Présentation par Pascale et Laurent (du Groupe Ornithologique du Nord) de 10 espèces d'oiseaux que l'on trouve dans la voie verte entre Ecoust Saint Mein et Croisilles. Puis atelier de création avec Léa Wlodarczyk (artiste en résidence) des oiseaux en 2D, avec ailes déployées, en gardant la forme et les lignes de chaque oiseau. À partir de 6 ans accompagné d'un adulte. Places limitées. Chaque participant doit prévoir des vêtements usagés ou tabliers. ■

Rénover ou adapter son logement : Comment viser juste pour maximiser la rentabilité ?

Dans la vie, il est parfois nécessaire d'entreprendre des travaux de rénovation dans son logement. Ces travaux peuvent être motivés par diverses raisons. Certains visent à améliorer l'isolation et à rendre le logement moins énergivore, tandis que d'autres servent à adapter le lieu de vie pour le rendre plus confortable, notamment lorsque la personne commence à perdre son autonomie. De plus en plus, cette dernière option semble être privilégiée par un certain nombre de nos concitoyens. Est-ce un véritable casse-tête d'entreprendre des travaux ? ici, on vous donne le mode d'emploi

LA DDTM (DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER) D'ARRAS, EST UNE DES PORTES D'ENTRÉE DU PROCESSUS.

Lors du contact avec cet organisme, celui-ci va automatiquement vous rediriger vers l'espace France Rénov' le plus proche de votre lieu de vie. Si vous êtes habitant du Sud-Artois, cela vous conduira directement aux permanences (Bapaume, Bertincourt, Croisilles) d'Alexis Rouneau, votre conseiller France Rénov'. Celui-ci vous accompagnera dans vos démarches, va étudier vos revenus, ainsi que les travaux envisagés. C'est à ce moment là, qu'il jugera si le dossier est recevable pour les aides de l'ANAH (Association

« **N'hésitez pas à solliciter plusieurs entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) afin d'obtenir différentes propositions. La lecture de ces devis peut se faire en présence d'un technicien de France Rénov', qui pourra vous conseiller et répondre à vos questions.** »

nationale de l'habitat). Si tous les critères sont remplis, Alexis vous proposera une liste de différents opérateurs agréés. Liste créée par l'ANAH, elle-même, en fonction de votre situation géographique encore une fois.

CE SERA À VOUS DE FAIRE UN CHOIX AU SEIN DE CELLE-CI.

L'opérateur sélectionné jouera un rôle important dans la constitution de votre dossier. Il va effectuer les diagnostics sur place, estimer le coût, ainsi que la pertinence des travaux. Une fois tous les devis réalisés, celui-ci développe un plan de financement intégré à votre dossier, à destination de l'ANAH, qui aura le dernier mot. Celle-ci fera le tri dans vos travaux subventionnables, ou non (voir la liste), et calculera le pourcentage de l'aide possible. Un agrément vous sera envoyé par courrier une fois tout cela effectué. Le versement de l'aide se fera, dans la grande majorité des cas, dès que les travaux seront finis.

Il existe cependant, en cas de problème de trésorerie, un système de demande d'avance, à hauteur de 70% de l'aide totale, qui vous assurera de lancer vos rénovations.

DES PRÊTS À TAUX ZÉRO SONT POSSIBLES CONCERNANT LE RESTE À CHARGE

Concernant le reste à charge, certains organismes proposent des prêts à taux zéro, vous permettant d'échelonner. Les travaux étant terminés, une sensible baisse de vos factures énergétiques se fera ressentir pour les travaux d'isolation. Cette économie, non-négligeable, va venir compléter vos remboursements mensuels. Sur le territoire, la Communauté de Communes du Sud-Artois s'efforce de tout mettre en œuvre pour inciter, encourager, à l'amélioration de votre habitat ! ■

GUICHET UNIQUE : UNE MULTITUDE DE CONSEILS [GRATUITS] POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET !

Il est important de souligner l'existence du guichet unique, disponible au sein de la Communauté de Communes du Sud-Artois par téléphone au 03 21 59 17 17. Un organisme centralisateur des questions, liées à l'habitat, que peut se poser la population du territoire. Depuis peu, celui-ci vous propose de rencontrer gratuitement un professionnel de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), concernant les informations juridiques liées à vos travaux de rénovation. Des conseils précieux et gratuits. Le guichet unique rassemble également le CAUE (Conseil d'architecture urbanisme et environnement), qui vous propose des conseils architecturaux et paysagers, gratuits encore une fois, portant sur la rénovation de votre habitation. D'une manière générale, ce guichet complète l'offre de France Rénov', sans ordre de passage précis entre les deux, dans l'accompagnement de vos démarches. ■

Les étapes clés du parcours :



Je décide de téléphoner à M. France Rénov' pour discuter de mon projet et connaître mes aides.



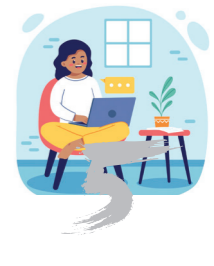
Je rencontre M. France Rénov' qui m'indique la chose suivante : Je vais suivre votre projet du début à la fin.



Comme M. France Rénov' m'a conseillé, je demande plusieurs devis. Après avoir fait mon choix des artisans, je dépose ma demande en ligne.



Une fois mon dossier accepté, les artisans peuvent débiter les travaux.



Les travaux étant terminés, je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.

« Tout s'est bien passé, j'ai pu en plus faire appel à des artisans que je connais »

David et Jennifer

« On gagne du confort, il n'y a plus de courant d'air, et cela se ressent aussi sur les factures. Maintenant je n'utilise que le poêle à granulés »

Isabelle et Henri

« Je suis très contente de ma nouvelle douche à l'italienne, j'ai hâte que les toilettes soient terminées pour que je puisse profiter de ma salle de bain toute neuve »

Thomas et Juliette



Véronique Thiébaud
2^{ème} Vice-Présidente,
en charge de la Transition
Écologique du Territoire, du Plan
climat air énergie, du Ruissellement
et de l'érosion et du Programme
Alimentaire Territorial

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous avez un projet de rénovation, d'isolation ou d'adaptation de votre logement. N'engagez aucune opération avant d'avoir pris contact avec l'équipe du Guichet Unique de l'Habitat mis en place par la Communauté de Communes du Sud Artois. C'est un service gratuit auprès duquel vous obtiendrez tous les conseils utiles et nécessaires avant de vous engager dans un projet et/ou de choisir une entreprise. Au sein du Guichet Unique de l'Habitat, vous pourrez rencontrer, sur place, les services de l'urbanisme et si nécessaire un architecte conseil. Vous y trouverez aussi toutes les informations, à jour, sur les aides et subventions. Si vous rencontrez des difficultés sur une opération en cours vous pourrez aussi bénéficier des conseils d'une association de défense des consommateurs. Pour la réalisation de vos travaux, nous vous invitons à privilégier nos artisans et entreprises locales, ayant pignon sur rue, disposant des certifications nécessaires. **Nous attirons votre attention sur la prudence envers les démarchages à domicile d'entreprises extérieures au territoire, même s'ils sont faits dans la légalité nous observons qu'ils peuvent être source de litiges (malfaçons, prix abusifs, etc..).** Enfin, sachez que cette année la Communauté de communes s'engagera avec l'Etat, dans une nouvelle opération programmée de l'habitat (OPAH) pour permettre aux foyers les plus modestes, aux personnes en perte d'autonomie, d'avoir accès à des aides complémentaires pour réaliser leurs travaux. ■

EN CHIFFRES :

313

dossiers déposés auprès de l'ANAH : dossier déposé = ménage/propriétaire qui a été accompagné par Inhari. Sur les 313, 285 (chiffre au premier semestre 2023) ont été agréés soit un taux de validation de 91%.

3 ans

à partir du moment où votre dossier est complet, vous avez trois ans pour effectuer les travaux, et recevoir votre subvention.

504 830€

montant total des subventions versées par la collectivité aux particuliers de 2019 à 2023

2 919 224€

subventions accordées par l'ANAH dont la prime (habiter mieux). source HINARI

5,5M€

Le montant total consacré aux travaux d'amélioration des logements du territoire.

172

permanences de premier contact ont eu lieu dans quatre communes du territoire : Bapaume, Bertincourt, Bucquoy et Croisilles.



Alexis Rouneau
Conseiller France Rénov'
sur le territoire du Sud-Artois

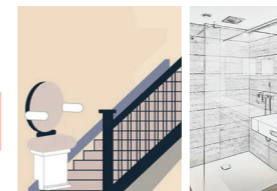
Le conseiller France Rénov' aide et informe les usagers sur la rénovation énergétique et l'adaptabilité liée à la perte d'autonomie, ainsi que sur les aides financières possibles. Son objectif est de fournir un avis neutre et gratuit, permettant aux personnes de mieux comprendre leur projet de travaux et d'identifier des aspects souvent négligés.

Pour les ménages très modestes entreprenant d'importants travaux, l'aide peut atteindre jusqu'à 90 %

Il est important de noter que des aides sont disponibles pour tous les niveaux de revenus, notamment pour les gros travaux de rénovation. Alexis Rouneau précise : « Aucun dossier ne se ressemble, c'est pourquoi j'invite chacun à venir nous rencontrer pour se faire expliquer le processus d'accompagnement. Les personnes qui adoptent le schéma proposé sont satisfaites à plus de 99 % ». **Vous l'aurez compris, Alexis, le « Monsieur France Rénov' », répondra à toutes vos questions et bien plus !** courriel : conseiller.eie@paysartois.eu ■

Guichet Unique de l'Habitat :
Tél. 03 21 59 17 17

EXEMPLES DE TRAVAUX :



ADAPTER
Monte-escalier électrique,
douche de plain-pied...

ÉCONOMISER
Isolation, volets roulants électriques,
toiture, chauffage, ventilation,
menuiseries extérieures...

